

# Déménagement et réaménagement des locaux

Résolument  
opérationnel

Consultation du CSE ou du CHSCT, l'employeur présente un projet de déménagement, plus ou moins lointain, voire ce qu'il qualifie de simple aménagement des locaux ne justifiant qu'une information.

Avant de rendre votre avis ou d'entériner une absence de consultation, il s'agit de disposer de connaissances utiles à la lecture du projet permettant un questionnement averti et d'éviter de constater trop tard les incidences pour les salariés.



## Objectifs

- Appréhender les informations contenues dans le projet de l'employeur
- Aborder des méthodes pour repérer les besoins de situations de travail actuelles
- Identifier les modalités d'une conduite du projet et la contribution du CSE ou CHSCT

### Les principes généraux d'aménagement d'une situation de travail

Qu'est-ce qu'une situation de travail, un poste de travail ?  
Quelles sont les exigences à respecter ?

### Comment articuler les connaissances sur les besoins du travail et leur traduction en espaces et en équipements ?

Disposer de connaissances, de repères sur les points critiques en matière de circulation, de dotation de surface, d'implantation des espaces de travail.

### Cas pratiques

Lectures de plan, exemples de programmes architecturaux, calcul des surfaces, analyse des proximités fonctionnelles.

### Les modalités de la conduite du projet et des actions SSCT des élus du personnel

Analyse de la conduite du projet : étapes, type de documents attendus  
Questions à poser et calendrier ; place du CHSCT/CSE pour ce type de projet.

### Cas pratique : lecture et analyse d'un projet de déménagement



1 jour



Consultant ergonomiste  
Possibilité de session  
intra toute l'année



1400 € nets  
quel que soit le nombre  
de participants



200 € de remise pour  
les abonnés ALINÉA